

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

N. AUBIN, *Editeur,*
W. H. ROWEN, *Imprimeur.*

PROPRIETAIRES.

{ No. 2, Rue Grant, St. Roch.
{ No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant, St. Roch, près de la Rue St. Valier. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois, payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, franchises de port au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS.

On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez M. E. GINGRAS, marchand de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MATTE, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, — chez M. J. DAVI-
LERAY, Rue Notre-Dame,
et on reçoit des souscriptions
chez Mr. IGNACE BOUCHER,
Rue Ste. Thérèse.

Trois-Rivières, — chez J. B. LA-
JOIE, marchand.

Les personnes qui désireraient
se charger de l'agence du *Fan-
tasque* dans les campagnes, sont
priées de nous le faire savoir.

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me
plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. 2.

Quebec, 22 Juin, 1840.

No. 27.

MELANGES.

LE SAPEUR-POMPIER.

A l'eau ! à l'eau !

Il est minuit... le tocsin sonne... on bat la générale... des cris au feu ! au feu ! jetés à de courts intervalles, par une voix lugubre et caverneuse, terrifient le paisible citadin, l'arrachent de sa couche et activent les battemens de son cœur. La crainte d'un péril, dont il ignore l'étendue et la proximité, paralyse et ses forces et ses facultés. Il cherche ses vêtemens où ils ne sont pas ; il court, il s'égare dans des appartemens qu'il habite depuis longues années, et, l'œil hagard, la poitrine haletante, les habits en désordre, il se précipite dans la rue.

Un seul homme à ce cri : au feu ! a conservé son sang-froid. L'émotion qu'il a éprouvée a été celle d'un guerrier que réveille le signal du combat. En moins d'une seconde, il est sur pied, le casque en tête, la hache à la main ! en moins d'une minute, il a appris où était l'incendie. Le premier il a paru sur le

lieu du danger, en face d'un ennemi redoutable, et au mépris de ses jours il a commencé l'attaque. Des flammes s'échappent en tourbillons et jaillissent en étincelles de toutes les issues d'un édifice ; de sinistres craquemens se font entendre : des poutres calcinées se détachent ; une mère, dans les convulsions du désespoir, appelle un de ses fils, qu'elle n'a pu arracher de la chambre embrasée où il reposait, c'est son dernier né encore au berceau. L'effroi et la pitié se peignent sur tous les visages. Qui osera braver une mort presque inévitable ? qui s'élançera à travers cette pluie de feu, de pierres, de bois incandescens, à travers ces remparts de fumée suffocante ? qui reparaitra, la tête nue, les cheveux brûlés, la figure sanglante et noircie, tenant dans ses bras la victime qu'il vient d'arracher à un affreux supplice ? Encore un seul homme ; et cet homme, est le sapeur-pompier.

Moitié soldat, moitié citoyen, ouvrier laborieux, cet homme quoiqu'appartenant à la classe des prolétaires, veille au bien d'autrui avec plus de sollicitude qu'à son propre intérêt. Deux natures le composent, celle de l'industriel avec ses calculs, ses rivalités et ses haines, et celle du pompier, avec son abnégation de tout égoïsme de tous sentimens hostiles, avec son intrépidité et son dévouement. Le feu n'a atteint la maison et compromet la fortune de son ennemi le plus implacable ; il s'exposera avec autant d'ardeur que si le danger menaçait la propriété d'un ami. En présence du feu, il oublie tout, affections et inimitiés ; il oublie même sa propre conservation ; il ne voit qu'un monstre dévorant qu'il doit combattre, et sans calculer les chances, il l'entoure, le harcèle, le domine et toujours finit par le vaincre.

Que dis-je ! un cri terrible a retenti... un pignon détaché des liens qui l'assujétissaient, se balance et va s'écrouter, entraînant et écrasant tout dans sa chute. Chacun fuit une mort certaine. Le sapeur-pompier a vu le péril, il eût pu l'éviter en abandonnant les pompes, mais pour lui, c'eût été désertier son drapeau, jeter ses armes au moment du combat, il est resté redoublant d'efforts et il meurt enseveli sous les décombres. Le lendemain une famille est en deuil, une jeune femme pleure un époux, cinq enfans encore en bas âge, pleurant un père, leur unique soutien. Le surlendemain, un convoi moins nombreux que celui d'un fonctionnaire salarié, accompagne les dépouilles mortelles du généreux citoyen... c'était un digne et brave homme, le plus intrépide de la compagnie... voilà son oraison funèbre!... une souscription est ouverte au profit de la veuve et des orphelins, une faible somme est offerte en compensation d'une perte irréparable, et trop souvent pressés par la misère, de pauvres enfans iront tendre la main à la porte de ces maisons sauvées par le dévouement héroïque d'un père. Eh quoi ! tandis qu'une pension exorbitante est acquise à ces nombreux parasites qui s'engraissent sans peine au ratelier du budget, tandis que la veuve d'un fonctionnaire mort d'oisiveté ou d'indigestion recevra sans peine la moitié de l'énorme traitement de son mari, la veuve du pompier, morte au champ d'honneur, n'a pas une existence assurée. C'est une lacune dans la loi, que nos législateurs doivent remplir. Ceux qui veulent à la hâte un milliard, qui allouent sans examen et sans aucune difficulté de énormes fonds secrets, ne savent en détacher quelques bribes pour secourir d'honorables infortunés ; c'est plus qu'un oubli, c'est une criante injustice.

Laissons ce qu'il y a de pénible dans l'honorable carrière du pompier, et suivons-le dans les phases de sa vie, où brille la gaieté de son caractère éminemment français. Intrépide pendant l'incendie, où il verse l'eau sans partialité, il n'est pas moins terrible au cabaret où il répand le vin avec profusion. Lors-

que le feu est éteint, que les pompes ont arrêté la destruction, qu'il a remplacé ses vêtemens mouillés et substitué au casque le bonnet de police, une autre lutte s'engage. Là, comme ailleurs, toujours maître dans l'attaque, il a la précaution de ne pas se laisser abattre et il trouve la gaieté où d'autres perdraient la raison. C'est toujours avec un nouveau plaisir que le sapeur-pompier, viveur par tempéramment, soiffeur par habitude, entonne et le jus de la treille et la chanson. — Il méritera, certainement gré de lui en composer une, dont voici quelques couplets.

C'est le tocsin, braves pompiers,
 Enflons nos tuyaux-salutaires ;
 Versons à flots sur les brasiers.
 Après nous remplirons nos verres.
 Contre la flamme et ses fureurs
 Courons exposer notre vie ;
 Repoussons l'eau comme buveurs.
 Conservons-la pour l'incendie.

Sapeur, c'est le feu des amours
 Qui de tous est le plus à craindre ;
 Malgré nous il brûle toujours,
 Et l'on se a grand' peine à l'éteindre.
 Il peut soudain nous embrâser,
 Et vous savez s'il nous consume !
 Quelles pompes peut apaiser
 Un feu qu'un doux regard allume !

Et les bis et les vivats font le temps qui fuit si rapidement, au choc des verres et au doux glouglou de la bouteille, et la femme qui vient arracher son époux aux doux transports de l'amitié, forment autant d'épisodes qui n'ont rien de bien triste et qui seraient dignes du crayon de Charlet.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 22 JUIN, 1840.

NOUVELLES ORDONNANCES.

— On dit que Monsieur le JUGE-EN-CHEF Stuart a proposé au Conseil Spécial un nouveau règlement qui a été adopté à l'unanimité, comme on pouvait bien s'y attendre. Il est ainsi conçu :

“ A l'avenir les Conseillers au lieu de la prière d'usage, ouvriront chacune de leurs séances en chantant en chœur ce refrain de Béranger :—

Les gueux, les gueux,
 Sont des gens heureux.
 Ils s'aiment entr'eux,
 Vivent les gueux ! ”

— Le Conseil Spécial vient de passer une ordonnance qui déclare que Jésus-Christ n'a jamais dit “ Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce

qui appartient à Dieu." Elle ordonne de plus à tous les prêtres, qui voudraient citer ce précepte évangélique, de le prendre dans le testament du Conseil, où il est ainsi conçu : *Rendez à César ce qui appartient à César et à Thompson ce qui appartient à Jean-Baptiste.*

On nous fait parvenir la copie *verbatim* suivante d'une demande en mariage provenant aussi, nous dit-on, d'un *Notaire Public* :—

Ma chère Maitresse

L'ennui et l'anxiété donc je suis de puis que j'ai eu l'honneur et le plaisir de vous communiquer mes intentions pour l'obtention de votre main Chérie en mariage, je vous dirai que je ne puis plus vivre l'esprit tranquille j'ose me permettre ma chère Demoiselle à vous demandez une réponse le plutôt possible de vo réflexion touchant ma demande peut-être inconsiderée d'une union conjugale de nos cœurs ma plume n'est Capable de dicter a degré assez haut l'expension de mes sentiments et de mon cœur à votre égard, Oh ! ma Chère cela reste à vous en fair l'à veu sincère par mes actions à la venir, si nos cœurs s'unissent par des liens indissoluble suivant mes vœux

Je finis en vous assurant

que je suis et serai toujours

voire plus affectionné obs.

servit. celui qui vie que

pour vous

**** *

LA CANADIENNE.

Cette aimable feuille, dont nous avons dépecé le mérite dans nos deux derniers numéros, ne veut pas être en reste avec nous ; elle a raison la commère ; seulement nous aimerions à lui voir en sa qualité féminine la langue un peu plus vive, un peu plus pointue, et beaucoup moins *canailenne*. Ceci est véritablement un conseil d'ami. Comme il est assez probable que la majorité de nos lecteurs ne voit pas ce journal (dont il se débite cependant plus de deux mille exemplaires si l'on en croit sa modestie,) nous allons donner un échantillon de ses pointes :

" Je vous vends mon Corbillon qu'y met-on ? Une citation dit ce farceur de Fantasque."

Ceci était écrit pour répondre à l'article où nous citons un extrait de son introduction au public. Probablement que l'éditeur, ayant trouvé son idée trop fade, se mit à réfléchir trois jours. Il se fit dans son cerveau, durant ce tems mémorable, une révolution de Juin, au bout de laquelle on vit éclore la tartine suivante, encore à propos de notre même article :—

" Maintenant nous répondrons seulement Mr. le Fantasque que s'il veut que nous ayons plus d'esprit que la Quotidienne, il fera bien de nous tracer la marche, et d'en avoir, avant d'exiger que les autres en aient. D'ailleurs, si la Quotidienne et la Canadienne sont deux bêtes, le Canada peut se venter qu'avec celles-ci, il possède encore une grosse Cruche, mais vide d'esprit. Le change est-il rendu."

Ce que nous admirons le plus dans cette tirade, c'est l'admirable gloriole avec laquelle l'éditeur s'écrie : Le change est-il rendu.

Apprenez, madame la *Canadienne* de contrebande, que nous ne voulons pas vous montrer à faire de l'esprit, pour plusieurs raisons : d'abord parceque nous vous avons cru sur parole quand vous avez dit que vous seriez toujours remplie

d'esprit, vu que le Saint-Esprit était descendu sur vous; (où diable voulait-il se nichier?) ensuite parceque nous découvrons que c'est une chose impossible; et enfin parceque nous déclarons par notre titre que nous serons *fantasque* ce qui ne veut point dire *spirituel*. Quant à être une grosse cruche vide d'esprit; nous sommes le premier à nous en désespérer, car sans cela nous pourrions sans doute abreuver les chers petits cruchions de *la Canadienne*, à qui les revenus de la feuille n'ont pas l'air de procurer souvent de quoi étancher leur soif. Pauvre *Canadienne*, l'Évangile dit quelque part que "l'esprit vivifie"; si nous étions condamné long-tems à te lire nous ferions d'avance notre testament. Mais voilà trop de bêtises à propos d'esprit. Pour montrer, à *la Canadienne* que nous ne manquons pas de politesse, nous terminerons par un *pourquoi* et un *parceque* qu'elle paraît tant admirer:

Pourquoi l'éditeur, l'imprimeur et le propriétaire de *la Canadienne* en font ils voir de toutes les couleurs à leurs abonnés?—Parceque ce sont des ignorantins (*ignorants teints*). Le change est-il re-rendu?

JE PRENDS LA PART DE L'INNOCENT.

Le Canada est bien le pays dont les espérances sont le plus ballottées qui soit sous la voûte azurée et nébuleuse. Un navire lui apporte la nouvelle que l'Union passera, le suivant navire lui apprend qu'elle ne passera pas, s'il ne se passe rien de bon, cela fait toujours passer le tems. Les Canadiens sont furieux contre le sieur Thompson parceque, disent-ils, c'est lui qui veut les réunir à leurs dépensiers de frères du Haut-Canada. Ils ont l'audace d'assurer tout haut qu'il le fait par des motifs de spéculation; justement comme les braves gens des Trois-Rivières prétendent que monsieur le Juge-en-chef veut leur escamoter les cours de justice au profit des *townshipiens*, pour donner de la valeur à des propriétés qu'il aurait, le pauvre homme, quelque part dans les environs du chef-lieu qu'il veut créer. Ce sont de pures calomnies impures; car, moi qui en sais long là-dessus et là-dessous par le moyen de mes mouchards, je puis assurer que messieurs Stuart et Thompson sont aussi désintéressés que des *méressés*.

ou 1

Nous prendrons la liberté de rappeler à nos lecteurs que la SOIREE MUSICALE des amateurs aura lieu Jeudi prochain, à l'École des Glacis si le tems n'est pas trop mauvais; en cas de pluie elle serait remise au Samedi suivant. Messieurs les FRERES RAVEL ont pour cette occasion, généreusement offert leurs services, qui furent, comme on peut bien le croire, acceptés avec joie.

LES FRERES RAVEL.

Le mauvais tems de Vendredi força messieurs les funambules à remettre à ce soir leur dernière représentation, qui est au bénéfice de Mr. Jean Ravel. Nous qui tâchons de voir toujours les choses sous un jour favorable nous nous félicitons de ce contre tems car le plaisir qui serait passé sans cela se trouve maintenant à venir. Jean Ravel, outre mille tours nouveaux trop longs à énumérer, fera pour la première fois sa grande ascension au haut de la salle sur le fil de fer. Nul doute que la foule des admirateurs ira donner la bienvenue et faire ses adieux au jeune et habile bénéficiaire.

Mon cher Melbourne,

Voici bien long-tems que je ne vous ai point écrit ; je ne puis pas vous faire le même reproche, car vous ne m'avez pas encore adressé une seule ligne. Mais vous êtes ministre ; j'ai besoin de vous tant que vous serez en place : il est bien naturel que ce soit moi qui aie tout l'embarras, ce n'est pas l'embarras.

Je vous dirai d'abord, mon cher Lord, que je suis en assez chétive santé et que je désire que la présente vous trouve de même ; c'est-à-dire, non, je me trompe, je voulais dire que je ne désire pas que la présente ne vous trouve pas de même. Cette maudite langue française est si saubreuse que si je n'y fais pas attention ce sera bientôt de l'hébreu pour moi.

Vous verrez dans mes dépêches et par les journaux, (si vous prenez la peine de les lire,) que, du moins, si je n'ai rien fait de bien, j'ai toujours fait quelque chose, c'est toujours quelque chose. Je ne rentrerai pas avec vous dans d'autres détails sur ce que j'ai fait ni sur ce que je n'ai pas fait ; car cela vous ennuerait peut-être autant que moi, ce qui n'est pas peu dire. Je vous prierai seulement de croire que, si je n'ai pas fait marcher l'Union aussi vite que je désirais, il n'y a pas de ma faute ; car je vous assure que je prends autant à cœur les intérêts de cette mesure.... que si c'étaient les miens propres. Entrez honnêtes gens comme nous il n'est pas besoin de mettre les points sur les *s*, et vous savez que nous nous entendons comme des larrons en foire.

Mes amis m'ont toujours dit que j'ai beaucoup d'esprit quand je dors ; à propos de cela je vous dirai qu'il me vint l'autre jour en rêvant une idée lumineuse. Je pensais comme cela que si vous vouliez exploiter le pays plus en grand et avec moins de casse-tête vous pourriez me donner, ainsi qu'à mon ami Stuart une procuration, comme qui dirait une lettre-de-marque contre les propriétés canadiennes ; nous ferions les affaires sous la raison de Thomson, Stuart et Cie. Vous seriez la commandite et nous vous répondrions de nos actes. Je crois, ma foi, que j'ai découvert ce que ce farceur de Russell entend par *gouvernement responsable*. Ecrivez-moi, je vous en prie, à ce sujet.

En attendant que mon idée se réalise mieux encore, qu'elle me l'ait fait jusqu'ici j'ai fait siéger constamment ma législature ; ce qui ne manquera pas de faire dire à certain petit insolent journal, qui se public sous le nom baroque de *fantasque*, que j'ai des conseillers permanents (*pairs-manants*). Vous voyez qu'on ne garde plus aucune mesure en Canada et qu'on y rit, impudemment, au nez de l'autorité britannique. Quoi qu'on puisse dire, je fais ce qui me plaît du conseil spécial. Je fais d'avance ses lois qu'il n'a que la peine de signer. Je pense remplir en cela les vues de votre gouvernement qui a voulu de tout tems que les gouverneurs fissent la loi à la législature et non point que celle-ci fît elle aux gouverneurs. Ne craignez rien je suis trop bien ficelé pour que pareille avanie m'arrive.

Il est cependant une ordonnance que je me repens bien d'avoir laissé passer ; c'est celle qui accorde une récompense pour la destruction des loups et autres bêtes malfaisantes. Cela menace de me priver de l'aide de mes conseillers ; car les malotrus sont si affamés d'argent qu'ils vont bientôt s'entrefusiller. Par compensation vous verrez que ma loi sur les corporations municipales est une petite merveille du monde. J'escamote pour quelque tems le principe électif on ne peut plus adroitement et je donne à la religion catholique un coup de pied qui aura du retentissement. Les élections, quand elles auront lieu, auront lieu le 1er Novembre, jour de la *Toussaint*, fête d'obligation. Comme vous pouvez le

voir je suis un vrai démon, je ne crains ni dieu ni diable. Il était bien dans le conseil quelques audacieux qui voulaient me faire entendre que je choquerais les Canadiens, que je m'attirerais leur haine, le blâme du bureau colonial et mille autres fadaïses de cette sorte ; mais j'ai fait les gros yeux et ils se sont soumis comme des petits moutons. S'ils s'étaient regimbés j'aurais cassé le conseil spécial, mais il est aussi bien qu'il en soit autrement car le *Fantasque* n'aurait pas manqué de dire que c'était un *corps rompu corrompu*.

J'ai donné il y a quelque tems un bal en commémoration de la naissance de la reine. Je n'ai pas voulu fêter son mariage par respect pour votre excellence ; il fallait bien fêter quelque chose. Je voudrais pouvoir vous donner quelques détails sur cette solennité ; mais ma goutte me prend et me force à me séparer de vous. Je suis de retour d'une petite expédition sur le théâtre de la guerre où les Canadiens ont eu l'audace de tirer sur les belles troupes de sa majesté ; je réserve tous ces détails pour ma prochaine qui sera très-prochaine. Je vous dirai seulement que je fus reçu à bras ouverts par l'aristocratie de tous les petits villages ; vous voyez par là que ces gens là ne sont pas très-susceptibles sur l'article de la propriété. Adieu mon cher Melbourne. A tâchez de me faire nommer chevalier. Un joli *Sir* devant mon nom ferait voir que je ne suis pas un triste *sire*.

— Votre dévoué etc.

POULET THOMPSON.

AVONS-NOUS UNE PROVIDENCE EN CANADA ?

Le plus humain des hommes, monsieur le docteur Fargues, est dangereusement malade. Le Juge-en-chef James Stuart se porte comme un colosse. Qu'on vienne nous dire après cela que le ciel protège l'innocence.

Les ordonnances du Conseil Spécial font en ce moment gémir la presse. Pauvre presse ! elle n'est pas la seule qui gémisses par le tems qui court. Mais si elle se respectait un tant soit peu, il serait grand tems que la presse fasse gémir le Conseil Spécial.

La *Gazette* dit que le pays commence à se lasser du Conseil. La *Gazette* est bien honnête, voilà long-tems que nous sommes plus avancés que cela.

On veut unir le Bas-Canada au Haut ! Oh-oh !

QUESTIONS IMPORTANTES.

Comme le Conseil Spécial fait du mal quand il n'a rien à faire nous croyons rendre service au pays en détournant encore son attention. Nous lui posons donc six nouvelles questions qu'il essaiera sans doute en vain de résoudre, surtout s'il s'associe l'éditeur de la *Canadienne*.

25^{ème} Question. — Pourquoi un fils unique trouve-t-il à redire à tout ?

26ème Question.—Pourquoi les buveurs dans les cafés ne s'appuient-ils jamais contre les vitres ?

27ème Question.—Pourquoi les Notaires sont-ils les hommes les plus expéditifs ?

28ème Question.—D'où peut-on conclure que Vénus avait des fermiers ?

29ème Question.—Pourquoi les négresses n'aiment-elles point à apprendre la musique ?

30ème Question.—Quel rapport y a-t-il entre des pommes cuites et un menteur ?

CONCERT.

La SOIRÉE MUSICALE des AMATEURS aura lieu le JEUDI 25 courant à l'École des Glacis, si le tems le permet.

PROGRAMME.

1ÈRE PARTIE.

- 1—OUVERTURE de la *Sommambula*, quatuor (2 violons, alto et violoncelle.)
- 2—*La cloche des Ouvriers*, chœur (6 voix) avec accompagnement, paroles de Paul de Kock, musique de E. Bruguière.
- 3—*Valse de Prager avec variations* pour le violon, exécutée par Mr. C. Sauvageau, avec accompagnement.
- 4—*Air de l'opéra de Tancredi*, trio (les deux violons concertant.) Rossini.
- 5—*Air et variations* pour la clarinette.
- 6—*Dalce concerto*, air par Mozart avec 6 variations, exécutées sur le violon par un enfant de 7½ ans.

INTERMEDE.

La Cosaque, danse burlesque par Messieurs JEAN et VICTOR RAVEL.

2DE PARTIE.

- 1—OUVERTURE de l'*Italiana in Algeri*, quatuor. Rossini.
- 2—*Chanson comique* par un amateur.
- 3—*Imitation de la cornemuse et air varié* exécuté sur une corde par Mr. C. Sauvageau.
- 4—*Air varié, chasse, imitation de cor et de trompette* exécutés sur une corde par un amateur.
- 5—*Air du Dieu et la Bayadère*, trio, musique d'Alber.
- 6—*L'accord parfait*, air tyrolien chanté en chœur, par 6 amateurs, avec accompagnement.

Durant les intervalles, des airs seront exécutés par l'orchestre ordinaire de Mr. C. Sauvageau.

Prix d'entrée un ÉCU par billet admettant un monsieur et une dame.

On peut se procurer des cartes d'admission au bureau du *Canadien* et à celui de ce journal.

Les portes seront ouvertes à SEPT heures, le Concert commencera à HUIT.